

# ALTERNATIVES VITICOLES

N° 7  
23/05/2017

Bulletin technique collectif rédigé par l'équipe viticole de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire pour l'ensemble des vignerons du 37

Des conseils pour vous accompagner dans vos décisions et vos stratégies

## Sommaire :



Rédigé d'après les observations du BSV Viti Centre n° 7 du 23/05/17 - Lien [ici](#)

## PRÉVISIONS MÉTÉO ET STADES PHÉNOLOGIQUES

### PRÉVISIONS MÉTÉO ET STADES PHÉNOLOGIQUES

**MILDIU :** RENOUVELER LE TRAITEMENT AVANT DES PROCHAINES PLUIES SIGNIFICATIVES

**BLACK-ROT :** MAINTENIR UNE LUTTE CONJOINTE DANS LES SECTEURS À RISQUE

**OÏDIUM :** PROTECTION ESSENTIELLE À CE STADE

L'INFUSION DE SAULE

PLANTES BIO-INDICATRICES : FORMATION LE 30 JUIN 2017

Le climat de ces derniers jours a été très favorable à la pousse de la vigne. Les stades s'échelonnent aujourd'hui de boutons floraux agglomérés à boutons floraux séparés (de 5-6 feuilles à 10-11 feuilles étalées).

La pluviométrie a été hétérogène sur le département entre le 17 et le 19 mai dernier allant de 28 mm à 42.6 mm selon nos stations Météo France. L'est du département a été localement touché par des épisodes de grêle.



Stade 8-9 feuilles à Rochecorbon



Boutons floraux en séparation à Ingrandes

**Prévisions météo :** des faibles pluies seraient annoncées à partir de lundi 29 mai à hauteur de 5 mm maximum.

Mercredi 24 mai	Jeudi 25 mai	Vendredi 26 mai	Samedi 27 mai	Dimanche 28 mai	Lundi 29 mai	Mardi 30 mai
						

Sources : Météo France, Météociel et PleinChamp

## MILDIU : RENOUVELER LE TRAITEMENT AVANT DES PROCHAINES PLUIES SIGNIFICATIVES

Aucun symptôme observé sur les témoins non traités.

Les pluies de début mai n'ont donc pas provoqué de contaminations.

**Les grappes deviennent sensibles du stade boutons floraux séparés à la fermeture de la grappe.**

Les prochaines pluies seront contaminatrices dès 3 mm. Dans la plupart des situations, un traitement a été réalisé le 15 ou le 16 mai, le contact a été lessivé.



Quelle que soit la stratégie, la rémanence sera terminée ce week-end. Il faut donc renouveler sa couverture avant les prochaines pluies.

**Les rosées ne sont pas inquiétantes aujourd'hui. Elles ne peuvent provoquer que des repiquages, il faut qu'il y ait déjà présence de taches fructifiées pour que la rosée devienne contaminatrice.**

**Pour rappel, les conditions optimales de traitement doivent être les suivantes :**

- Vent faible, inférieur à 19 km /h.
- Températures entre 8°C minimum et 25 °C.
- Humidité relative supérieure à 55 %

## Modulation de doses et qualité de pulvérisation

Lors de vos premiers traitements, il est essentiel d'adapter les doses employées en fonction du volume de végétation.

Le module Optidose® conseille aujourd'hui **d'appliquer 70 % de la dose homologuée** au maximum sur le département pour le stade « boutons floraux séparés » sur des vignes non gelées.

Cette dose correspond à une situation précise, il convient de l'adapter à votre situation, renseigner votre stade, hauteur de végétation, sensibilité dans l'outil de calcul consultable gratuitement sur internet après simple inscription : <http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/optidose2/optidose>

Cette préconisation ne fonctionne que dans le cas d'une qualité de pulvérisation optimale (pulvérisateur type face par face et bien réglé). Avec un pulvérisateur face par face, on fermera les mains du haut et on orientera les diffuseurs vers la végétation.

A ce stade, l'idéal est de traiter avec des panneaux récupérateurs pour optimiser l'efficacité du traitement. Si vous utilisez des panneaux récupérateurs, gardez les mêmes concentrations que sans panneaux.

## Stratégie conventionnelle

Le choix des produits se fait en fonction de l'historique black-rot, préférer un produit à double homologation si vous avez observé des symptômes sur grappes en 2016.

Le choix des systémiques se justifie dans ce contexte de pousse active si vous avez démarré votre stratégie avec les « éliciteurs » fosétyl ou phosphonates (voir tableau page suivante).

Pour rappel, **aucun produit ne permet d'étirer les cadences en présence de fortes pluviométries, de forte pression et de pousse.** Dans ces conditions la rémanence des pénétrants et systémiques sera abaissée (voir tableau page suivante).

Attention, la réglementation sur les délais de réentrée a évolué. Les DRE des CMR sont à 48 h aujourd'hui. **Le référentiel phyto n'est donc pas à jour.**

## Stratégie en viticulture biologique



Si vous intervenez cette semaine vous pourrez utiliser 200 à 300 g de cuivre métal/ha (forme sulfate) avec les spécialités commerciales BB RSR Disperss, Cuproxat SC.

Attendez la veille ou l'avant-veille de la pluie pour protéger ainsi les nouvelles pousses.

## Mesures prophylactiques

L'épamprage et l'ébourgeonnage du tronc sont des prophylaxies permettant d'éviter les contaminations en provenance du sol.

Mais il n'y a pas d'alternatives aux traitements.

Spécialité	Forme	Concentration	Quantité de Cuivre Métal (g)/ha souhaité						Quantité de spécialité à apporter
			100	200	300	400	500	600	
Champlo Flo Ampli	Hydroxyde	360 g/l	0,28 l/ha	0,56 l/ha	0,83 l/ha	1,11 l/ha	1,39 l/ha	1,67 l/ha	
Kocide 2000	Hydroxyde	35%	0,29 kg/ha	0,57 kg/ha	0,86 kg/ha	1,14 kg/ha	1,43 kg/ha	1,71 kg/ha	
Bouillie Bordelaise RSR Disperss NC	Sulfate	20%	0,50 kg/ha	1,00 kg/ha	1,50 kg/ha	2,00 kg/ha	2,50 kg/ha	3,00 kg/ha	
Nordox 75 WG	Oxyde cuivreux	75%	0,13 kg/ha	0,27 kg/ha	0,40 kg/ha	0,53 kg/ha	0,67 kg/ha	0,80 kg/ha	

Tableau des correspondances quantité cuivre métal souhaitée par hectare/quantité spécialité par ha à apporter



**Indication de rémanences des matières actives anti mildiou. Dans tous les cas, si la vigne n'est plus protégée, le renouvellement doit s'envisager avant une pluie contaminatrice.**

Matières actives	Rémanence maxi	Nb jours à retirer de la rémanence initiale si 20 mm de pluie	Rémanence si pousse active (20 cm /semaine)
<b>Contacts</b>			
Cuivre	10 j	Dès 20 mm le renouvellement est obligatoire	7 j
Mancozèbe, Métirame, Folpel	10 j	4 j	7 j
<b>Pénétrants</b>			
Cymoxanil + contact	12 j	6 j sur jeunes feuilles, 4 j sur grappes et feuilles	7 j
Zoxamide + contact	12 j	6 j sur jeunes feuilles, 2 j sur grappes et feuilles	7 j
CAA, anilides, Qil, QoSi + contact	12 j	6 j sur jeunes feuilles et 2 j sur grappes et feuilles	7 j
<b>Systemiques</b>			
LBG + contact	14 j	4 j	14 j
LBG + Cuivre (600g/ha)	14 j	4 j sur jeunes feuilles et 6 j sur grappes et feuilles	14 j
LBG + Cymo + contact	14 j	4 j	14 j
LBG + Zoxamide + contact	14 j	2 j	14 j
LBG + CAA + contact	14 j	2 j	14 j

Tableau adapté d'un travail de la société De Sangosse pour l'efficacité du LBG (phosphonate dipotassique)

**Exemples de produits anti-mildiou que vous retrouverez dans le référentiel phyto :**

Matières actives	Nom commercial	Homologation black-rot	CMR	DRE
Foséthyl + Métirame	Sillage, Slogan	NON	NON	48 h
Phosphonate dipotassique ou Disodium phosphonate + Cuivre	LBG, Redeli associé à un contact type cuivre	NON	NON	6 h
Métirame de zinc (à associer au Phosphonate dipotassique ou Disodium phosphonate)	Polyram DF (à associer au LBG, Redeli)	OUI	OUI	48 h
Cymoxanil + Mancozèbe	Sarman M	OUI	OUI	48 h
Zoxamide + Mancozèbe	Electis, Roxam Combi	OUI	OUI	48 h
Zoxamide + Cuivre	Amaline Flo	NON	NON	24 h
Cymoxanil + Métirame	Aviso DF	OUI	OUI	48 h
Benalaxyl M + Folpel	Fantic F WG	NON	OUI	48 h
Amétoctradine + Métirame	Enervin	OUI	OUI	48 h
Phosphonate de disodiumazofamide + Cy	Mildicut, Kenkio	NON	NON	6 h



## BLACK-ROT : MAINTENIR UNE LUTTE CONJOINTE DANS LES SECTEURS À RISQUE

Aucun symptôme observé.

La protection anti black-rot est assurée en même temps que la protection anti-mildiou et/ou anti-oïdium. Choisissez dans votre programme au moins un produit à double homologation.

Vous retrouverez les produits dans le tableau du paragraphe mildiou et oïdium.

### Mesures prophylactiques

Éliminer les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage. Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Il n'y a pas d'alternatives aux traitements.

### Stratégie en viticulture biologique



Se référer aux préconisations mildiou et oïdium.

Le soufre et le cuivre associés ont une action secondaire sur le black-rot mais ne sont pas homologués contre celui-ci.

### Stratégie conventionnelle

Se référer aux préconisations mildiou ou oïdium (produits avec double homologation black-rot).

## OÏDIUM : PROTECTION ESSENTIELLE À CE STADE

### Stratégie conventionnelle

A ce stade, le soufre mouillable nous semble encore adapté à 6 kg/ha de soufre (soit 5 kg/ha de Thiovit, Microthiol ou Kumulus ou 2,1 l/ha d'Héliosoufre).

A partir du stade boutons floraux séparés ou pour des situations à historique, des traitements à base de pénétrants peuvent être justifiés (voir tableau page suivante).

### Stratégie en viticulture biologique



A ce stade, 6 kg/ha de soufre est suffisant (soit 5 kg/ha de Thiovit, Microthiol ou Kumulus ou 2,1 l/ha d'Héliosoufre).

Aucun symptôme observé.

Les stades évoluent rapidement maintenant et nous avons dépassé majoritairement le stade 7-8 feuilles étalées (stade de sensibilité).

Les vignes doivent être désormais protégées contre l'oïdium.

Selon le modèle Epicure, les premières contaminations ont eu lieu la semaine dernière à des niveaux encore très faibles (1 organe pour 10 000).

Il n'y a pas d'alternatives aux traitements.

Spécialités de soufre mouillable	Dose Homologuée	Quantité de soufre pur pour la dose homologuée	Doses à utiliser (en % de la dose homologuée)				
			80 %	50 %	40 %	30 %	20 %
Helisoufre (l/ha)	5,25	3,67	4,2	3,7	3,2	2,6	1
Autres (kg/ha)	12,5	10	10	8,75	7,5	6,25	2,5

Tableau des quantités de produit par hectare par rapport à la réduction de dose souhaitée (Source ATV49)



**Exemples de produits anti-oïdium que vous retrouverez dans le référentiel phyto :**

Matières actives	Nom commercial	Homologation black-rot	CMR	DRE
Cyflufenamid	Cydéli, Cyflodium	<b>NON</b>	NON	24 h
Cyflufenamid + Difenconazole	Dynali, Rocca	<b>OUI</b>	NON	6 h
Métrafenone	Vivando, Algebre	<b>NON</b>	NON	6 h
Fluopyram Trifloxystrobine	Luna (Xtend ou Sensation)	<b>OUI</b>	NON	6 h
Quinoxyfen, Soufre	Sormiou, Disperss	<b>NON</b>	NON	<b>48 h</b>

## L'INFUSION DE SAULE

Avec la prêle, le saule est la plante qui donne les meilleurs résultats pour accompagner les faibles doses de cuivre ou de soufre dans la protection contre les maladies de la vigne. Comme la prêle, le saule blanc a été accepté comme substance de base par l'UE.

**Le Saule** (en particulier *Salix Alba*), a longtemps été utilisé en médecine populaire bien avant que les analyses chimiques ne justifient scientifiquement son usage par la présence de salicine, d'acide salicylique et de tanins, dans l'écorce et dans les feuilles.



Saule ou *Salix Alba*

La teneur en salicine est maximale dans l'écorce vers la mi-mars et dans les feuilles vers fin mai.

C'est dans le bois d'1 an que la concentration en acide salicylique est la plus élevée, on le récolte avant la sortie des feuilles. On peut récolter sur plusieurs espèces, et les mélanger. On peut toutefois, selon les biodynamistes, éviter les saules pleureurs et ceux à feuilles plus larges comme le marsaule.

### Préparation

#### La recette de Pierre MASSON

Si on a récolté des écorces, on laissera infuser 100 g d'écorces sèches pendant 15 à 20 minutes dans 4 à 5 l d'eau très chaude, mais en conservant une température inférieure à 80°C (ne pas porter à ébullition ce qui détruirait l'acide salicylique).

Si on le pulvérise seul, on diluera cette tisane à 10%, mais on pourra également la verser dans le pulvérisateur lors de l'application de cuivre, ou soufre.

Si on n'a pas récolté d'écorces, on peut également utiliser de la tige fraîche qui sera soit broyée (rameau + feuilles) ou hachée finement. On prévoira 0.8 à 1 kg de tiges fraîches par ha.

#### La préparation selon la commission européenne

200 g d'écorces de saule mises à infuser dans de l'eau portée à 80°C, pendant 2 heures dans un récipient en inox avec un couvercle. Une fois refroidi, filtrer et ramener le pH à 6.2, et rajouter 2 volumes d'eau. La teneur en écorce de saule passe ainsi de 6.67 g/l à 2.22 g/l.

La préparation doit être utilisée dans les 24 h.



## PLANTES BIO-INDICATRICES : FORMATION LE 30 JUIN 2017



La présence des jolies fleurs bleues du myosotis des champs indique que le sol a un très faible pouvoir de rétention des éléments et de l'eau. Pour y remédier des apports de matières organiques et l'enherbement hivernal des inter-rangs sont salutaires.

milieux enrichis régulièrement par les crues et qui le privent momentanément d'oxygène.

Les caractéristiques des biotopes naturels des plantes peuvent permettre de mieux comprendre nos milieux cultivés

(Texte rédigé par Perrine Dubois ATV49)

### Pour compléter vos connaissances

Venez nous rejoindre en formation « **Diagnostic par les plantes bio-indicatrices : un outil pour raisonner l'entretien de ses sols** » le 30 juin

Intervenantes : Emmanuelle Bollotte CA37 et Perrine Dubois ATV49.

Inscription auprès du Service formation de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire : [formation@cda37.fr](mailto:formation@cda37.fr) ou 02 47 48 37 87

Le chardon des champs indique souvent de la compaction. Elle peut être due à des passages d'engins lourds en conditions trop humides jumelés à de la sur-fertilisation azotée.

En effet, cette plante pousse naturellement dans les forêts et prairies de bord de rivière,



Prochain bulletin le 30 mai



Message rédigé par les conseillers viticoles de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire

Adeline Boulfray Mallet 06 42 24 56 69 / Anne-Alice Serru 06 08 47 01 59

Philippe Gabillot 06 80 42 98 21 / Anastasia Rocque 06 24 79 88 68 / Alain Chabauty 06 19 72 38 46

Tél. 02 47 48 37 99 – Mél. [viti@cda37.fr](mailto:viti@cda37.fr)



Lien vers le [Référentiel des produits phytosanitaires -Viticulture 2017](#)

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Cependant, des alternatives préventives existent. Les produits commerciaux, cités à titre d'exemple, sont adaptés aux situations décrites. Pour identifier d'autres produits commerciaux, connaître les exigences réglementaires et les bonnes pratiques ainsi que la totalité des méthodes alternatives adaptées à la vigne, vous référer au guide "Référentiel des produits phytosanitaires utilisables en viticulture en Val de Loire - Campagne 2017". Attention, les informations ci-dessus ne sont valables que dans la mise en œuvre de bonnes pratiques agronomiques et biologiques respectueuses du sol et de la plante. Et sous réserve que les "fondamentaux" soient maîtrisés (qualité de pulvérisation, positionnement des traitements...). Vérifier les conditions d'emploi sur les étiquettes.

La Chambre d'agriculture 37 est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA

Avec la participation financière de la FAV 37, d'InterLoire, de la DRAAF et du Conseil régional Centre Val de Loire